la Crèche
Carrefour de Communications

Le Mensuel
Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE - www.ville-lacreche.fr

n° 153
Janvier
2015

L'édito du Maire

Fin novembre et décembre ont été riches en évènements : opération « Une naissance – un arbre », solidarité avec la réussite du 14ème Téléthon, sport avec le succès de la Corrida et un marché de Noël gourmand et festif.

Ces quelques manifestations citées à l'honneur témoignent de la vitalité de notre Commune et de ses nombreuses associations qui œuvrent chaque jour pour animer la vie locale, à travers le sport, la culture, la solidarité, l'entraide, le commerce… Que l'ensemble des dirigeants et les centaines de bénévoles de ces associations soient ici, pleinement remerciés pour leur engagement, leurs actions en faveur de notre Collectivité et de ses habitants !

En décembre, le Conseil Municipal a eu la confirmation par les résultats de l'audit financier du déficit consolidé de la gestion précédente, soit 936 000 € au 31 décembre 2013. Ce déficit avait été annoncé par mes soins pendant la campagne des élections municipales et, voté à regret par le Conseil Municipal le 27 mai dernier. Le budget 2015, après les résultats connus de 2014, devra prendre en compte ce déficit et y apporter les mesures correctives nécessaires et obligatoires dans un contexte de désengagement financier croissant de l'Etat envers toutes les collectivités.

Depuis 8 mois, les Créchois ont confié à l'Equipe que je dirige avec bonheur, le soin de défendre leurs intérêts collectifs et individuels. Pendant cette période, 51 réunions de commissions municipales, 10 réunions du Conseil Municipal se sont déroulées, et à chaque fois, les dossiers ont été examinés et les décisions prises dans le souci de l'intérêt général.

Nos priorités pour 2015 : la réalisation des projets municipaux, votre quotidien et vos demandes mais aussi et surtout en lien avec la Communauté de Communes, le développement de nos entreprises et l'accueil de nouvelles activités, sans oublier nos nouveaux habitants. Au 1er janvier 2015, notre Commune compte 5 643 habitants (5 614 au 1er janvier 2014).

Excellente année 2015 à chacun d'entre vous et pour notre belle Commune !

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Le Marché de Noël : une réussite

Vendredi 19 décembre, un magnifique marché de Noël semi-nocturne s'est déroulé sous les halles Créchoises, de 18 à 23 heures.

Malgré une pluie continue et persistante, les Créchois se sont déplacés en nombre pour cet évènement, qui s'est voulu gourmand, festif et convivial.

Tout d'abord, le comité des fêtes a offert un chocolat chaud accompagné de viennoiseries aux enfants de la Commune, en attendant que le Père Noël arrive en calèche à cheval, afin d'émerveiller petits et grands !

Puis les parents ont pu immortaliser les moments passés entre ce dernier et les enfants impatients, à travers une séance de photographies dans un espace dédié.

S'en est suivi le tirage d'une tombola, où de nombreux Créchois ont pu gagner des lots variés, gracieusement offerts par les commerçants, artisans et professions libérales de la Commune, qui ont participé à cette opération.

Sous les halles et à l'extérieur de celles-ci, au total plus de 40 stands commerçants ont ainsi pu offrir aux visiteurs de nombreuses idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année, ainsi qu'un panel de plaisirs tous plus gourmands les uns que les autres : foie gras, macarons, champagne, vins, pains d'épices, chocolats, pane tonne, marrons chauds, huîtres etc… Il y en eu pour tous les goûts !

Après leurs emplettes, les Créchois et les habitants des villages voisins ont également pu se restaurer sous le tivoli du comité des fêtes, en dégustant choucroute, bière et bûche de Noël, sans oublier le traditionnel vin chaud de saison !

La Municipalité tient à remercier chaleureusement tous les commerçants présents, qui ont concouru à la réussite de ce beau marché de Noël, la trentaine de bénévoles du Comité des fêtes et sans oublier tous ceux qui ont également contribué à son succès en travaillant dans l'ombre, comme les services techniques de la Mairie !

2015 « L'ANNÉE DU VÉLO »

Trois grandes manifestations cyclistes vont se dérouler au cours de l'année 2015 :

- **Dimanche 25 janvier « RANDO VTT »** (30/40/50km) et **MARCHE** (8-11-16 km). Organisée par l'Amicale des Cyclotouristes Créchoise - A.C.T.C.

Inscriptions et Départ, à La Maison des Associations à Champcornu de 7h30 à 9h30.

- **Du 27 juin au 4 juillet « SEMAINE REGIONALE CYCLOTOURISME »** organisée par l'Amicale des Cyclotouristes Créchois - A.C.T.C. en collaboration avec les clubs de Chauray, St Symphorien, Epannes, St Léger de La Martinière, Vouillé, Champdeniers, Souvigné, Niort ACN, et sous la responsabilité de la Ligue Poitou Charentes.
- **Mercredi 26 août « ARRIVEE DE LA 2ème ETAPE DU TOUR CYCLISTE POITOU CHARENTES ».**

Nous reviendrons plus en détail sur ces évènements sportifs dans les prochains mensuels.

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes est installé

Les 21 et 24 novembre dernier se sont déroulées les élections pour le Conseil Municipal des Jeunes de La Crèche.

Ont été élus (toutes écoles confondues) :

– CM1 : Camille CHEMINEAU, Alice GUITARD, Tinaël ROUYEZ, Brice SUBILEAU Raphael CESSAC, Mathilde ECALE et Rudy BERGER.
– CM2 : Gaby ARNAULT, Maxie BOUTIN, Simon GUIGNARD, Anaé SAIGNE, Valentin BLANCHE, Louna PELUFO, Morgane GAILLARD MILLET.

A ce jour, le CMJ est donc composé de 14 élèves des écoles élémentaires qui seront rejoints prochainement par des jeunes collégiens, remplissant ainsi un des objectifs de la Municipalité d'ouvrir le C.M.J aux jeunes du collège. Le 19 décembre, une séance d'installation et de passation de pouvoirs s'est déroulée en Mairie pour faire débuter le nouveau mandat de 2 ans.

Philippe MATHIS, Maire, Gaël JOSEPH, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse, Stécy JORE, Responsable du service animation jeunesse ont participé à cette séance d'investiture des nouveaux élus, en présence des conseillers du précédent mandat et de leurs parents. A cette occasion, le Maire a remercié tous les enfants qui ont participé à ces élections, félicité les nouveaux élus et remis une bande dessinée sur la citoyenneté aux partants.

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Liste « Un cœur pour La Crèche »

Recherche AGENDA 21 désespérément

2014 : « Au-delà des mots, pour un véritable engagement ». Voilà une belle promesse de campagne de l'équipe municipale concernant le Développement Durable !!

Septembre 2014 : La commission « Urbanisme, développement durable » émet un avis favorable pour la poursuite du travail engagé concernant l'Agenda 21 de notre Commune. Bonne nouvelle. On attend la concrétisation !!

Trois mois plus tard : Rien à l'horizon. Sujet absent du Conseil Municipal (pourtant riche en questions diverses insignifiantes). Sujet absent du mensuel et surtout, sujet absent du journal interne de la commune, parallèlement à l'arrêt de la revue «Au fil de l'eau ». C'est bien peu de considération pour notre cadre de vie, et pour l'ensemble des acteurs du territoire qui ont contribué à la mise en place et à l'enrichissement de cette action majeure, notamment les nombreux agents municipaux qui se sont engagés dans la réflexion et qui ont proposé un Plan d'Actions Prioritaires. A l'heure où les questions environnementales sont en première ligne à tous les niveaux de la Société, ce dossier majeur pour la qualité de vie et l'avenir durable de notre Commune doit sortir des **oubliettes**.

2015 : Au-delà des clivages politiques qui n'ont pas lieu d'être dans ce dossier, nous affirmons être prêts à poursuivre le chantier initié lors du mandat précédent et donc à nous associer à une démarche volontariste.
La décision appartient à l'équipe dirigeante. Aidez-nous à la convaincre.

ASSAINISSEMENT, un transfert raté !
Au 1er janvier, le service est transféré à la Communauté avec une équipe plus étoffée. Mais le Maire en profite pour faire un coup politique sur le dos des Créchois en laissant filer le déficit. **Résultat : la redevance augmentera de 16 à 25 % dont une participation spécifique Créchoise de 25 cts d'€ / m3.** Rappelons que ceux qui sont aux affaires aujourd'hui se sont toujours opposés aux augmentations (info de janvier 2014). Pour notre part, la stigmatisation des Créchois est un mauvais signal communautaire et nous sommes contre une hausse de plus de 10% au vu des conditions sociales du moment. Prévoyez 25 € minimum de plus à la facture.

Bonne année 2015 à tous !

Liste « Citoyens, plus proches de vous »

Finances communales : les résultats de l'audit

Comme elle l'avait annoncé, la nouvelle Municipalité a confié au cabinet KPMG, spécialisé dans les finances locales, l'analyse des comptes de la Ville, du service assainissement et du CCAS sur la période 2008 – 2013, et lui a également demandé des éléments pour dégager de grandes tendances financières sur le mandat 2014-2019. Les résultats de l'audit financier et de la prospective ont été présentés en séance publique du Conseil Municipal le 4 décembre.

Sur la période 2008-2013 :

L'audit montre que la santé financière de la Commune est saine en apparence, mais qu'un certain nombre de contraintes peuvent fragiliser sa situation financière :

– L'importance des dépenses de fonctionnement courant, notamment les charges de personnel, qui sont par nature difficile à maîtriser.

– Les taux d'impôts locaux n'ont quasiment pas augmenté de 2008 à 2013, grâce à des ressources fiscales apportées par les entreprises. Mais depuis le 1er janvier 2014, c'est désormais la Communauté de Communes qui bénéficiera de cette dynamique. Les recettes fiscales de la Commune sont moins dynamiques depuis 2014.

– Le cabinet relève un fort niveau d'investissement en 2012 et 2013, financé notamment par l'emprunt. Le niveau de la dette est désormais important au regard des capacités d'épargne de la Commune. Il y a donc peu de marges de manœuvre pour de nouveaux emprunts.

Au final, l'ensemble des Comptes de la commune, de l'assainissement et du CCAS présentent au 1er janvier 2014 un déficit global de 936.000 € (schéma ci-dessous).

Le service assainissement représente le principal poste déficitaire. Alors que la Loi impose qu'un tel service doit être équilibré en dépenses et recettes, le budget assainissement de la Crèche n'a cessé de se dégrader au fil des années, les charges progressant bien plus vite que les recettes.

Pourquoi ? Essentiellement parce que la recette principale, la redevance assainissement, n'a pas été suffisamment augmentée depuis des années pour absorber ce déficit pourtant déjà constaté en 2008.

Résultat ? **Un déficit estimé à près de 400.000 € fin 2014**, qu'il faudra inévitablement payer en augmentant de manière significative, dès 2015, la part fixe de la redevance assainissement que chaque Créchois paye sur sa facture d'eau et bien sûr le prix au m³ d'eau consommé.

Un prochain article du journal municipal sera spécialement consacré à la question des tarifs de l'assainissement.

Et demain ?

Des marges de manœuvre doivent être trouvées en améliorant l'efficacité des services, en rationnalisant les dépenses, en adaptant la stratégie fiscale afin de garantir aux Créchois une qualité de service public et de cadre de vie.

L'audit a rappelé également que le désengagement financier de l'Etat, débuté en 2014 (-40.000 €) se poursuivra en 2015 (-92.000 €) et 2016 (-158.000 €).

De même, les subventions du Département et de la Région seront plus difficiles à mobiliser.

La Ville de la Crèche devra donc, au cours des années 2014-2019 :

– Maîtriser ses dépenses de fonctionnement courantes

– Modérer sa politique d'investissement afin de ne pas alourdir la dette et au final les capacités financières futures.

Les résultats de l'audit financier de la Commune sont disponibles à l'accueil de la Mairie sur simple demande.

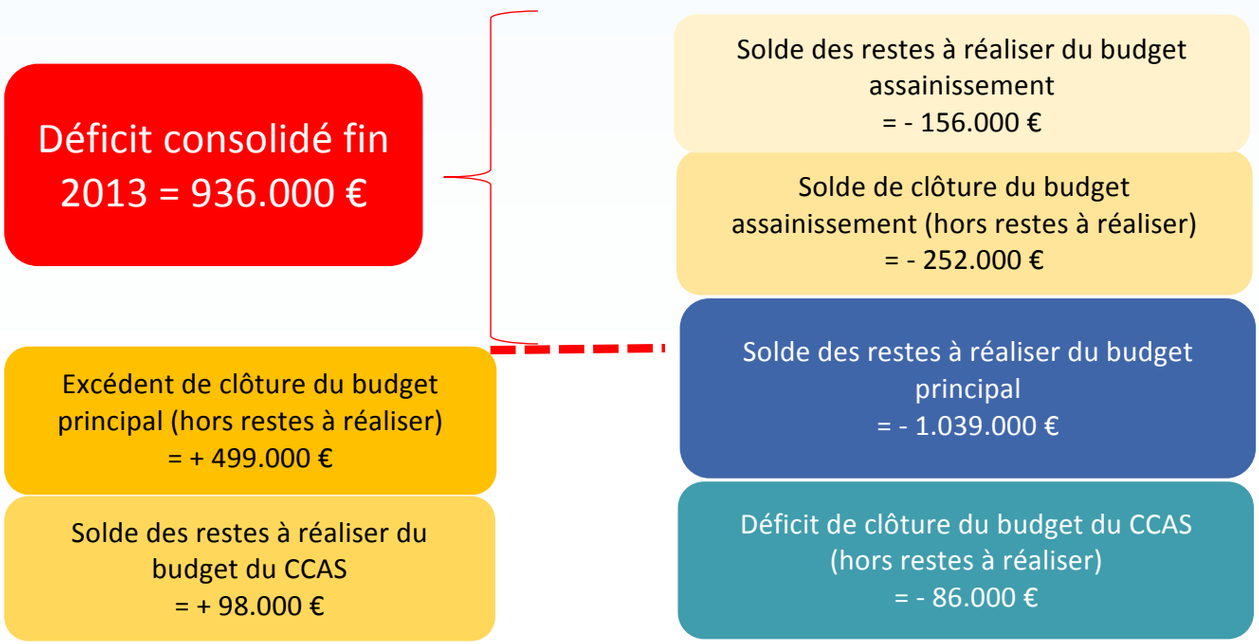

Les Ehpad organisent leurs « jeux pour un champion »

Le 4 novembre, à la Maison des associations à Champcornu, s'est déroulé le jeu « Questions pour un champion » peu ordinaire. En effet, organisé par les animatrices des maisons de retraite, 4 équipes ont été sélectionnées provenant des établissements de Chauray, Celles-sur-Belle, Saint-Maixent l'Ecole et la Crèche. Pour six bonnes réponses données, l'équipe remportait son match.

L'animatrice des Rives de Sèvre leur a préparé une série de questions dans les domaines tels que l'histoire-géographie, la faune, la flore, la musique, les personnes célèbres. C'est finalement l'équipe de l'Ehpad de Chauray qui a gagné et a remporté la coupe et un magnifique bouquet.

Le 25 novembre a eu lieu la finale organisée par les deux animatrices des Rives de Sèvre, Caroline et Claire. Une soixantaine de personnes accompagnées de 8 animatrices étaient présentes pour cette dernière manche. Après tirage au sort des équipes et plusieurs matchs, c'est finalement l'Ehpad du Tallud qui a remporté la finale et a reçu la coupe devant l'établissement de Melle. Enfin, chaque Ehpad a reçu un bouquet de fleurs après le goûter, en ayant passé un agréable après-midi. La Municipalité tient à remercier toutes les équipes et les animatrices qui n'ont pas manqué d'entrain et d'idées pour l'organisation de ces quizz !

Réception des collégiens à l'Hôtel de Ville

Le 20 novembre, Philippe MATHIS Maire et Gaël JOSEPH, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse ont reçu à l'Hôtel de Ville les 48 collégiens élus délégués de classes pour l'année scolaire 2014-2015. A cette occasion, le Maire a présenté aux collégiens les institutions et symboles de la République, la Commune, et son fonctionnement. Quant à Gaël JOSEPH, il est intervenu sur le Conseil Municipal des jeunes, son élection et son fonctionnement. Frédéric CHAPPE, Principal et Xavier GIBOUIN, Conseiller principal d'Education au Collège ont animé, tout au long de la journée, le groupe des délégués en insistant sur la citoyenneté, ses responsabilités et les attributions des délégués de classes.

Les pompiers du CPI Arc en Sèvre en formation

Afin de maintenir leurs compétences, les sapeurs-pompiers ont suivi, au mois de novembre, un recyclage pour la conduite des embarcations.

La présence d'embarcations au CPI les oblige à disposer d'une formation pour tenir l'emploi de conducteur d'une embarcation de type BLS (Bateau Léger de Sauvetage), pour mener à bien et en toute sécurité les opérations aquatiques de sauvetage et de lutte contre la pollution.

Lors du recyclage, diverses manœuvres ont été réalisées, telles que la mise à l'eau de l'embarcation, la mise en place du moteur, les différents nœuds permettant d'amarrer du matériel ou des victimes ainsi que la conduite des bateaux. Le recyclage a lieu chaque année.

Un goûter des aînés très apprécié

Le 29 novembre s'est déroulé le traditionnel goûter des aînés offert par le CCAS de la ville. Le Maire et Jérôme Varennes, Adjoint au Maire chargé des Affaires sociales ont accueilli les 350 convives qui se sont retrouvés pour assister au spectacle proposé par les Chaboussant, groupe folklorique de Lezay et pour participer à une tombola. Les heureux gagnants se sont vus remettre des bons d'achat offerts par le CCAS et à utiliser chez les commerçants Créchois.

Un panier garni de produits régionaux ainsi qu'un pochon de pâtes de fruits et chocolats préparé par les boulangers de La Crèche ont été offerts aux participants.

Rappelons que cette manifestation n'est possible qu'avec l'aide active des élus municipaux et du CCAS, des bénévoles et du Comité des fêtes. Un après-midi de chaleureuses retrouvailles, rendez-vous l'année prochaine dans la même bonne humeur !

Le Carnet

Naissances

26 novembre : Suzanne DURAND SANSONNET

1er décembre : Clément BERTIN

9 décembre : Mélyne PETRY

10 décembre : Charlotte RIVET NAUDIN

11 décembre : Théo KREMER

Décès

24 novembre : Roland JAMONNEAU, 85 ans

4 décembre : Daniel BROSSARD, 79 ans

7 décembre : Charlotte FRAIGNEAU, 104 ans, doyenne de la Commune

Opération « Une naissance un arbre »

Philippe Mathis, Maire, et le Conseil Municipal ont souhaité honorer les petits Créchois nés en 2014. Pour fêter chaque naissance, un arbre a été planté au lieu-dit « Les Brangeries » le samedi 29 novembre. Ainsi, 45 arbres ont été plantés: pour Agathe, la « première de l'année », née le 2 janvier 2014, il s'agit d'un chêne des marais qui aura un feuillage vert vif au printemps et pour Lévana, née le 27 octobre, un aulne glutineux, un arbre dont le bois sert à la fabrication de guitares et à la sculpture. L'ensemble constituera un bel espace arboré dans ce lieu en bord de Sèvre que la Commune destine à la promenade et aux jeux.

Cette opération « un arbre, une naissance » se déroule dans de nombreuses villes de France. La Municipalité a souhaité que cette tradition s'institue à La Crèche. Cette plantation est en effet très symbolique. C'est une belle manière de créer un lien entre l'enfant nouveau-né et la nature. C'est aussi une manière originale d'aménager les espaces verts de la Commune et d'anticiper le renouvellement des arbres vieillissants. La plantation a été suivie du verre de l'amitié servi à la salle des halles, l'occasion pour les familles de se rencontrer. Le Maire en a profité pour saluer la présence de membres du Conseil Municipal des jeunes, et remercier le service des espaces verts pour l'organisation de cette nouvelle opération.

Marché en fête du 30 novembre

Le dimanche 30 novembre dernier s'est déroulé sous les halles Créchoises, le marché en fête dédié aux fromages de chèvre. Près de 10 m linéaires furent consacrés à l'exposition et à la dégustation de fromages de chèvre divers et variés en formes et en goûts. De la saveur douce de la faisselle à celle prononcée du chèvre affiné, en passant par la saveur plus classique de l'affinage intermédiaire, tout le monde y a trouvé son compte! La SARL SABOUREAU et la FROMAGERIE D'EMMA ont ainsi fourni un énorme choix de fromages aux consommateurs avertis, tandis que les Conseillères municipales Nadine PORTRON et Fabienne RITA ont animé le pôle de dégustation, en distribuant des recettes de cuisine à base de fromages de chèvre, ainsi que des quizz sur la thématique du jour, destinés aux enfants.

Cette matinale a finalement permis de rappeler que notre département des Deux-Sèvres reste de loin le 1er producteur français de fromages de chèvre : notre patrimoine en est sorti valorisé tout comme la logique du circuit court.

Un centenaire à l'honneur à l'Ehpad des Rives de Sèvre

André PHILIPPE a fêté ses 100 ans le 4 décembre, en présence de ses amis et des résidents venus nombreux pour l'évènement. Le Maire, Philippe MATHIS dans son discours, a relaté sa vie notamment les nombreuses années travaillées en qualité d'ouvrier agricole et sa passion pour les fleurs. En effet, au moment de sa retraite, André PHILIPPE s'est occupé à fleurir les coteaux de Melet, aux alentours de Boisragon, pour en faire un jardin fleuri avec des ruches pour les abeilles qu'il a photographié pour son plus grand plaisir. Pour son anniversaire, les animatrices de l'Ehpad avaient préparé spécialement une exposition- photos des fleurs qu'il a soigneusement plantées ainsi qu'un diaporama tout en son honneur. André PHILIPPE a reçu également de la part du CCAS un magnifique bouquet de fleurs avec des abeilles, sous les applaudissements chaleureux des 140 personnes présentes.

15 045 ,61 € : Record battu au 14ème Téléthon de La Crèche

Le Téléthon c'est « un sourire pour la vie, le combat des parents, la vie des enfants ».

Guillaume Chollet, jeune Créchois, champion d'endurance moto et parrain du Téléthon 2014 a su apporter tout son soutien, sa gentillesse et son humour lors de cette grande fête de la solidarité à La Crèche qui s'est déroulée du 5 au 7 décembre.

La forte mobilisation des Créchois et l'esprit d'équipe qui anime le Collectif Associatif Créchois - 29 associations - ont fortement contribué à la réussite de ce 14ème Téléthon, avec la participation de la Municipalité, partenaire incontournable.

Grâce aux 150 bénévoles, aux sponsors, aux associations présentes, cette nouvelle édition n'a pas dérogé au succès habituel et ils ont été remerciés par les responsables.

Le Téléthon de La Crèche a proposé de nombreuses activités sportives et culturelles à commencer par un défi natation, la randonnée pédestre, le concours amical de tarot, le disco roller, le spectacle équestre, le concours amical de scrabble, le concours d' incroyables talents, la zumba, la course à pied, le lâcher de ballons, la vente de portes clés, de timbres, de décorations de Noël, la soirée dansante et pour le dimanche un super loto.

Pour les bénévoles, ce grand défi a porté tous ses fruits et a permis d'annoncer à la soirée du « Téléthon Merci » la somme de **15.045,61 €** qui sera remise à l'A.F.M. C'est bien la meilleure récompense pour aider la recherche et aider les malades et leurs familles dans la vie de tous les jours.

Le Conseil Municipal a attribué pour cette opération un don de 300 €.

Une pièce de théâtre très appréciée

Pierre SABOURIN est le 3ème élève issu de la Société d'Education Populaire, section théâtre La Crèche, à entamer une carrière professionnelle. Samedi 13 décembre, Pierre a donné la première représentation de son spectacle « Et après ? ». 200 personnes étaient présentes à la salle G. Clouzot. Pour ce spectacle, il a été aidé, pour l'écriture par Igor POTOCZNY (théâtre d'improvisation Aline), pour la mise en scène par Christine ROSSARD (comédienne professionnelle), pour la technique par Pascal ROSSARD (technicien son et lumière) secondé par Emilien LELOUARD et Bastien PINEAU. La SEP théâtre de La Crèche et la Municipalité lui souhaitent une très bonne continuation sur sa lancée, toujours prêts pour encourager et apprécier les jeunes talents.

La corrida de Noël

Cette 38ème édition fut un grand succès par la participation de 876 coureurs sur 2 distances proposées (4,5km et 10 km). La course a débuté sous un beau soleil et dans un esprit festif puisque chaque coureur a reçu un bonnet de Noël et un coupe-vent de qualité, tout ceci dans un sac offert par la Municipalité. Un tirage au sort a été organisé qui a permis de gagner des séjours en résidence club, des week-end insolites et tablette numérique.

De plus, a été mis en place, avec le Secours Populaire, une collecte pour que chaque participant puisse verser 1 € supplémentaire lors de son inscription. Ainsi, 670 € ont été récoltés.

La logistique de course a demandé plus de 100 personnes membres du club Spiridon Crèchois et bénévoles. Enfin, un grand remerciement aux services techniques de la ville et à Michel Girard qui ont permis d'assurer convenablement la sécurité des coureurs sur le long du parcours.

Les travaux réalisés par les services techniques

Interventions par des entreprises

– Mise en place des illuminations de Noël avec la participation de l'entreprise Eiffage énergie.
– Réalisation du branchement d'assainissement par l'entreprise TTPI de Fontenay Rohan Rohan pour le projet d'habitat regroupé.
– Réalisation d'un passage piéton sur le centre routier par l'entreprise Eiffage travaux publics de la Crèche au droit de l'entreprise STEF.
– Nettoyage des façades de l'Hélianthe

Interventions des services techniques

– Appui à la préparation de manifestations locales (téléthon et corrida de noël)
– Préparation du marché de Noël
– Début des tailles d'hiver (Hélianthe et lotissements communaux)
– Pose de mobilier urbain au stade Groussard (poubelles et portique)
– Entretiens ponctuels de voirie
– Travaux au cinéma, réalisation d'une cloison dans la salle de projection

INTERCOMMUNALITÉ : vie économique

Rénovation et extension de bâtiment STEF ZA des Grands Champs

En 2013 IMMOSTEF (la direction immobilière du groupe STEF), a racheté le terrain et le bâtiment préalablement utilisé par l'Entreprise EBREX situé à côté du supermarché.

Fin 2013, une demande de permis de construire a été déposée pour agrandir le bâtiment existant ajoutant ainsi 4 000 m² aux 2 000 m² existant (sur terrain de 3,1 hectares).

Cette extension a consisté à doubler les surfaces de bureaux, rénover les quais existants et étendre la capacité de la chambre de froid négatif. L'objectif de cet investissement, d'environ 6 millions d'€, est de développer le stockage et la préparation de commandes en produits surgelés. Sur le volet de l'emploi, les 65 salariés travaillant actuellement dans un bâtiment loué par STEF sur la zone du Centre Routier poursuivront leur travail dans ces nouveaux bâtiments qui seront livrés au printemps prochain. Des recrutements pourraient avoir lieu ultérieurement car ce nouvel outil de travail devrait permettre à STEF d'élargir sa clientèle et le nombre de commandes à traiter.

INTERCOMMUNALITÉ : vie économique

EXAPAQ, une entreprise en plein développement !

Exapaq assure la prise en charge, le transport, le suivi et la livraison des colis et documents que lui confient quotidiennement des milliers d'entreprises françaises.

Pour assurer ses activités, Exapaq s'appuie en France sur un réseau de 60 sites et près de 1 800 collaborateurs qui permettent à l'entreprise de livrer plus de 100 000 entreprises et commerces tous les jours.

Exapaq fait partie de GeoPost (N°1 en France et N°2 en Europe, filiale colis du Groupe La Poste).

Sa culture de la qualité et de la transparence ainsi que sa proximité en France et en Europe sont les meilleures garanties pour satisfaire ses clients. A travers sa gamme de solutions, Exapaq met sa clientèle au cœur de sa réflexion, pour simplifier et sécuriser la gestion des colis. Quelle que soit la destination des marchandises, l'entreprise met à la disposition de ses clients un processus simple, des méthodes éprouvées et une forte réactivité.

Localement, sur le site de la Crèche au centre routier, ce sont une cinquantaine de collaborateurs qui sont présents ainsi qu'une flotte équivalente de véhicules dans un bâtiment de 1000 m². Près de 12 % de l'activité se fait via Internet nous indique M. Bossard, responsable du site. Un nouveau bâtiment de 4000 m² avec plus de 80 portes (5 millions d' € d'investissement) est sorti de terre sur la zone des Grands Champs et sera opérationnel au 1er trimestre 2015. Le bâtiment en cours de construction a été visité récemment par Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes, Philippe Mathis, Vice-Président en charge de l'économie, les collaborateurs du Service Economie et les responsables d'EXAPAQ. Pleine réussite à cette entreprise dans son projet d'extension de ses activités qui devrait aboutir à de nouvelles créations d'emplois.

Distribution exceptionnelle de composteurs

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, le Syndicat mixte à la carte a organisé à la déchetterie de La Crèche, le 25 novembre, une distribution exceptionnelle de composteurs à destination des nouveaux habitants et des foyers non équipés.

90 composteurs, d'une contenance de 325 l en plastique et 100 % recyclés ont été remis gratuitement. De plus, ont été distribués des bio-seaux avec 3 fiches techniques portant sur les déchets de la maison et du jardin. Cette distribution de composteurs été un succès.

Rappel : pour les foyers qui n'ont pas encore leur carte d'accès à la déchetterie de La Crèche, contacter le SMC.

Tél 05 49 05 37 10 ou accueil@smc79.fr

L' ancienne carrière de Miséré réhabilitée

L'ancienne carrière KLEBER MOREAU « réhabilitée » située à Miséré-Chavagné à proximité du CER était exploitée par la société KLEBER MOREAU.

Cette installation a cessé d'être utilisée au 1er janvier 2014 car le comblement était arrivé à son maximum.Fin 2014, la société a nivelé le terrain d'une superficie de 2 hectares 40 et l'a recouvert de terre végétale. Le Syndicat Mixte à la Carte (SMC) est propriétaire de ce terrain dont la destination future sera étudiée de concert avec la Municipalité de La Crèche.

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Les matinées sont réservées exclusivement aux classes et au travail interne

L'entrée à la bibliothèque et la consultation de livres sur place sont libres et gratuites ! Pour emprunter des documents il vous suffit de souscrire un abonnement, valable également à la bibliothèque de Saint-Maixent.

- Pour les adultes de la Commune, l'adhésion est de 20 € pour un an et permet d'emprunter 8 livres et 5 CD pour 4 semaines, ainsi que 2 DVD pour 2 semaines. Cet abonnement est gratuit pour les demandeurs d'emploi et les étudiants de plus de 18 ans.
- Pour les enfants, l'abonnement est gratuit et permet d'emprunter 8 livres jeunes pour 4 semaines.
- A partir de la 6ème, les collégiens et lycéens peuvent aussi emprunter gratuitement, en plus des 8 livres adultes ou jeunes, 1 CD avec la « carte ado ».
- La bibliothèque dispose d'un accès WI-FI et de postes permettant la consultation d'Internet gratuitement.

Cahier coup de cœur des lecteurs :

Vous avez **aimé un livre** et vous souhaitez **partager** votre découverte avec d'**autres lecteurs** ? Le cahier coup de coeur des lecteurs est disponible dans votre bibliothèque.

Retrouvez d'autres articles et notre actualité sur notre blog : http://leblogdesbibs.over-blog.com

Assainissement - Flash info

À compter du 1er janvier 2015, veuillez adresser toutes vos demandes

concernant l'assainissement à :

Communauté de communes du Haut Val de Sèvre
service assainissement
34, rue du Prieuré
79400 Azay-le-Brûlé
Tél : **05 49 06 07 50** - Fax : **05 49 06 22 51**
Mail : assainissement@cc-hvs.fr

Pour les urgences entre 17h et 8h
ainsi que les week-end et jours fériés,
le n° d'astreinte est le **06 78 62 93 63**

Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015 et vous souhaite de belles lectures

MANIFESTATIONS A LA SALLE DE L'HÉLIANTHE

LOTO

Samedi 3 janvier à 20 h 30

ouverture des portes à 19 h 30

Animé par Jamy animation

Renseignement : Benjamin CHARRON

Tél 06 82 26 50 69

LOTO

Samedi 10 janvier à 20h30

APE de CHAVAGNE

Animé par Jamy animation

Contact : Marie-Pierre BRIDE - tél : 05 49 77 00 09

Spectacle comique

Samedi 17 janvier à 20 h 30

« Ginette la reine des boulettes »

Prix : 12 €

Réservation Tél 05 49 75 86 89

mail : manifestationshbclc@gmail.com

Journées pour les enfants organisées par la Municipalité

Samedi 31 janvier

Dimanche 1er février

de 10 à 18 h - Salle de l'Hélianthe

Organisé par la Municipalité

Entrée : 4 € pour les enfants de 18 mois à 12 ans

Entrée gratuite pour les jeux en bois

Renseignements Tél 05 49 25 50 54 ou www.ville-lacreche.fr (rubrique agenda et évènements)

Super Loto

Samedi 14 février à 20 h30

Animé par Jamy - buffet - bingo - buvette

Nombreux lots à gagner

Prix du carton 2 € - 6 pour 10 €

Tombola 1 € l'enveloppe de 3 tickets

LOTO

Dimanche 15 février

Ouverture à partir de 13 h

Organisé par l'APE de Boisragon et Jean-Claude Bernard

1700 € de lots à gagner

Réservations au 05.49.05.55.93

Grilles 2 € l'une, 10 € les 6, 15 € les 12

Partons à la découverte de …

Samedi 24 janvier à 14h30

salle de cinéma Clouzot

« Les églises chrétiennes antiques du nord-ouest de la Syrie et les menaces de destruction qui pèsent sur ce patrimoine mondial de l'UNESCO »

Entrée : 2 €

Conférence animée par Jacques JARRY, archéologue et linguiste, membre honoraire de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire et membre de l'ADANE.

Rando VTT

Dimanche 25 janvier

30/40/50 km – Marche 8-11-16 km

Départ Maison des associations de Champcornu

Licencié : 3 €, non-licencié : 5 €, moins de 18 ANS : gratuit

Renseignements : Garcin Patrice

Tél 05 49 25 51 78

Marché en fête

Dimanche 8 février

Les halles

Thème : « les douceurs et saveurs de l'hiver »

Une page Facebook pour la gendarmerie des Deux Sèvres

Le groupement de gendarmerie départementale vient d'ouvrir sa page facebook. Les internautes pourront désormais trouver de multiples informations, via le lien : https://www.facebook.com/gendarmerie.deux.sevres

Voici quelques exemples des informations diffusées :

- les conseils de prévention (lutte contre les cambriolages, annonces des réunions publiques de sensibilisation)
- la communication sur les contrôles routiers par exemple, ou encore sur les métiers de la Gendarmerie et l'activité du groupement des Deux- Sèvres
- les appels à témoins (personnes disparues, recherche d'objets retrouvés)

Les informations à caractère d'urgence ou de sensibilisation (déviation de la circulation, mauvaises conditions météo sur un axe localisé).

LE MENSUEL – Directeur de publication : Philippe MATHIS - Rédaction/Photos Pôle Communication – Mairie de La Crèche – Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic – Imprimé sur du papier recyclé (Papier PEFC) – 2800 ex. – n° dépôt légal 1307 – Janvier 2015 – n° 153 – Mairie, 97 avenue de Paris – CS 70064 – 79260 LA CRÈCHE - Tél. : 05 49 25 50 54 – www.ville-lacreche.fr